

Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2018-2019

En 2018-2019, 83 332 étudiants sont accueillis dans les établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Strasbourg. Les effectifs ont augmenté de 2,5% en un an (+1,2% en métropole). Le taux de poursuite d'études des bacheliers vers l'enseignement supérieur est de 77,2%, soit 1,7 point de plus qu'au niveau national. La poursuite des bacheliers technologiques vers un DUT croît de 2,9 points dans l'académie alors qu'elle reste plutôt stable en France (+0,8 point).

+2 012 étudiants en un an (sans doubles inscriptions en CPGE)
61,4% des étudiants sont inscrits dans une formation purement universitaire
3,1% poids des étudiants alsaciens en France métropolitaine
30,0% des bacheliers professionnels poursuivent leurs études en BTS

REPÈRES

Tableau 1 Les effectifs de l'enseignement supérieur

Type de formation	Effectifs en 2018	Répartition (en %)	Évolution 2017-2018 (en %)
Universités (hors IUT, formations d'ingénieurs et écoles de commerces)*	51 152	61,4	3,1
Instituts universitaires de technologie (IUT)	4 046	4,9	1,0
Sections de technicien supérieur (STS)	9 204	11,0	3,0
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	2 543	3,1	0,2
Formations d'ingénieurs	4 595	5,5	5,3
dont universitaires**	1 908	2,3	4,6
Ecoles de commerce	3 758	4,5	1,1
dont universitaires	3 372	4,0	-0,2
Autres formations***	8 034	9,6	-1,6
Ensemble	83 332	100,0	2,5

* Sans doubles inscriptions en CPGE

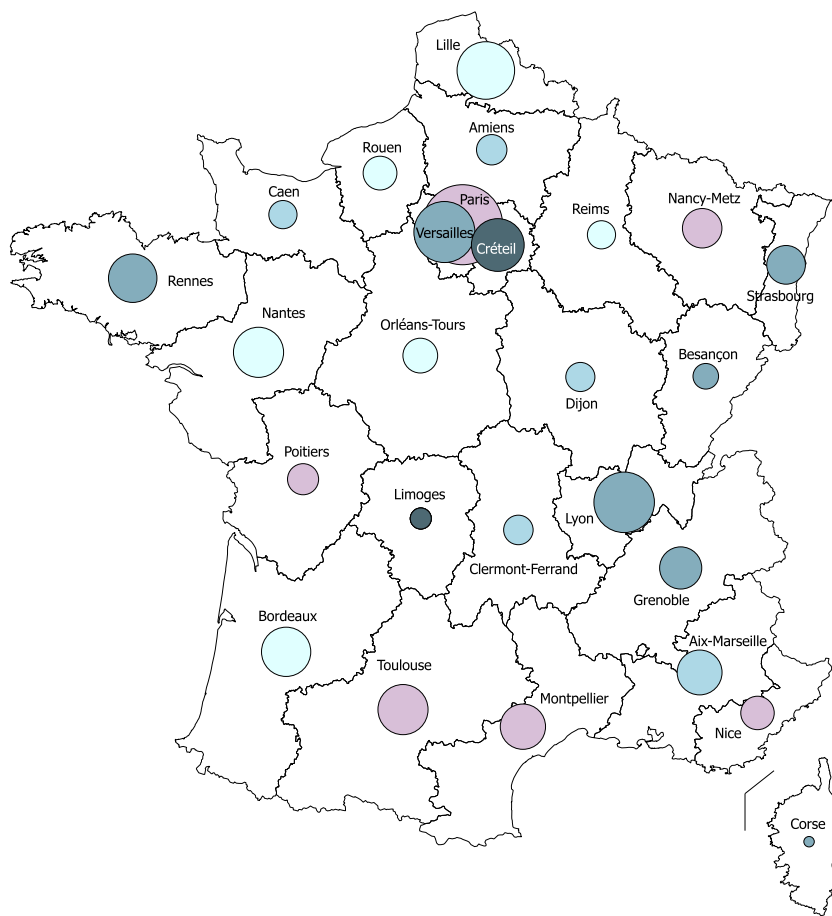
** Hors cycles préparatoires ingénieurs

*** Cette catégorie comprend les écoles paramédicales et sociales, écoles artistiques et culturelles et autres formations. L'évolution de cette catégorie est à considérer avec prudence du fait de l'extension de la couverture du système d'information individualisé, fondé auparavant sur des données agrégées pour certains établissements

Dans l'académie de Strasbourg, l'offre de formation est principalement structurée autour des formations universitaires qui accueillent 61,4% des étudiants (soit 8,5 points de plus qu'au niveau national). 4,9% des étudiants fréquentent un IUT (4,4% en France métropolitaine). Leur nombre a augmenté de 1,0% en 2018 (+3,6% en 2017). Parmi les 9 204 jeunes en STS, 25,0% préparent leur diplôme par la voie de l'apprentissage (+1,2 point en un an).

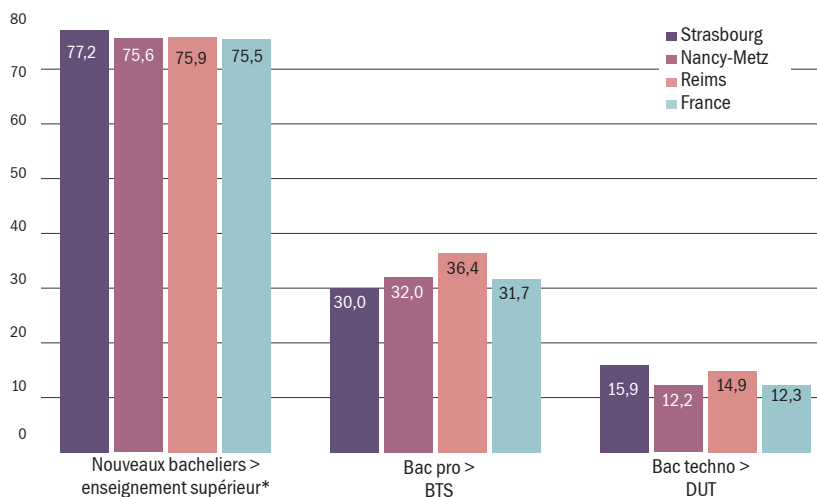
Les classes préparatoires aux grandes écoles regroupent 2 543 étudiants (+0,2% en un an), soit 3,1% de l'ensemble (niveau similaire au national). Le nombre d'étudiants en formations d'ingénieurs progresse de 5,3% en un an, passant de 4 365 à 4 595 étudiants. Après deux années de forte hausse (+6,4% en 2016 et +7,4% en 2017), les effectifs d'étudiants en école de commerce progressent plus lentement en 2018 (+1,1%).

Carte 1 Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur



En 2018, le nombre d'étudiants en Alsace représente 3,1% de la population étudiante de France métropolitaine. Avec 2 012 étudiants supplémentaires, les effectifs augmentent de 2,5% en un an. Cette progression est supérieure de 1,3 point à celle du niveau national. Avec une progression de 6,5% en un an l'académie de Créteil enregistre la plus forte hausse. À l'inverse, l'académie de Poitiers perd 2,9% d'étudiants en 2018. Dans le Grand Est, les effectifs de l'académie de Reims progressent de 1,0% alors que ceux de Nancy-Metz reculent de 0,2%.

Graphique 1 Taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers



* Sans doubles inscription en CPGE

Source : Mésuline / Champ : Ces taux prennent également en compte les inscriptions par la voie de l'apprentissage.

Dans l'académie de Strasbourg, 77,2% des bacheliers de la session 2018 se sont inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur à la rentrée suivante (-0,7 point par rapport à 2017). Ce taux est supérieur de 1,7 point à celui du national. Le taux de poursuite d'études des bacheliers professionnels vers un BTS augmente à nouveau en 2018 (+1,6 point) mais moins fortement qu'en 2017 (+2,6 points). Cette progression est quasiment similaire à celle du national (+1,4 point). La poursuite des bacheliers technologiques vers un DUT croît de 2,9 points dans l'académie, soit 2,1 points de plus qu'au niveau national.

Sources

Les données sont issues des systèmes d'information SISE, Scolarité et Sifa, des enquêtes menées par le SIES auprès des établissements d'enseignement supérieur et d'enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte.

Définitions

Taux de poursuite d'étude : ensemble des bacheliers de l'académie de la session 2018 qui s'inscrivent à la rentrée 2018 dans un établissement d'enseignement supérieur, rapporté aux bacheliers de la session 2018.